



PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 190 - DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - UT 75

Décision - UT75 - IT13A - Délégation de signature arrêt de travaux - SOK Angkéavattey.	1
Décision - UT75 - IT13C - Délégation de signature arrêt de travaux - BOUTIN- MARION Martine.	3
Décision - UT75 - IT13C - Délégation de signature arrêt de travaux - MUNIER Delphine.	5

Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

Autre - DELEGATION DE POUVOIRS N °11-2012 du 10 décembre 2012	7
---	---



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Responsable de l' unité territoriale de Paris
le 22 Novembre 2012**

**75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi - UT 75**

UT75 - IT13A - Délégation de signature arrêt
de travaux - SOK Angkéavattay.

DELEGATION DE SIGNATURE ARRET DE TRAVAUX ET D'ACTIVITE

L'Inspecteur du travail de la section 13A de l'Unité Territoriale de Paris,

Vu le code du travail et notamment les articles L4731-1 à L4731-6
R4731-1 à R4731-15
R4723-6
L8112-5

Vu la décision du 1^{er} octobre 2006 affectant Mme Angkéavattey SOK, contrôleur du travail,
A la section 13A d'inspection du travail de l'Unité Territoriale de Paris,

DECIDE

Article 1^{er} :

Délégation est donnée à Mme Angkéavattey SOK, contrôleur du travail, aux fins de prendre toutes mesures et notamment l'arrêt temporaire de travaux ou des activités, propres à soustraire immédiatement de cette situation le ou les salariés qu'elle aura constaté(s) être exposé(s) à un risque grave et imminent de chute de hauteur ou d'ensevelissement ou à un risque consécutif à l'absence de dispositif de protection lors d'opération de retrait ou de confinement d'amiante ou à un risque d'exposition à un dépassement d'une valeur limite de concentration d'une substance chimique CMR. Lorsque toutes les mesures ont été prises pour faire cesser la situation de danger grave et imminent, Mme Angkéavattey SOK, contrôleur du travail, après vérification, a délégation pour autoriser la reprise des travaux ou des activités.

Article 2 :

Cette délégation vaut pour toutes les entreprises installées et tous les chantiers ouverts dans le secteur géographique de la section.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police accessible sur le site internet de la préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr

Fait à Paris, le 22 novembre 2012

L'Inspecteur du travail,

M. Morad ABDELGHANI



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Responsable de l' unité territoriale de Paris
le 05 Décembre 2012**

**75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi - UT 75**

UT75 - IT13C - Délégation de signature arrêt
de travaux - BOUTIN- MARION Martine.

**DELEGATION DE SIGNATURE
ARRET DE TRAVAUX ET D'ACTIVITE**

L'Inspecteur du Travail de la **section 13 C** de l'Unité Territoriale de Paris,

Vu le Code du Travail et notamment les articles L 4731-1 à L 4731-6
R 4731-1 à R 4731-15
R 4723-6
L 8112-5

Vu la décision du 1^{er} novembre 2009 affectant **Madame Martine BOUTIN MARION**, Contrôleur du Travail, à la section 13 C d'Inspection du Travail de l'Unité Territoriale de Paris,

D E C I D E

Article 1er :

Délégation est donnée à Madame Martine BOUTIN-MARION, Contrôleur du Travail, aux fins de prendre toutes mesures et notamment l'arrêt temporaire des travaux ou des activités, propres à soustraire immédiatement de cette situation le ou les salariés qu'elle aura constaté(s) être exposé(s) à un risque grave et imminent de chute de hauteur ou d'ensevelissement ou à un risque consécutif à l'absence de dispositif de protection lors d'opération de retrait ou de confinement d'amiante ou à un risque d'exposition à un dépassement d'une valeur limite de concentration d'une substance chimique CMR.

Lorsque toutes les mesures ont été prises pour faire cesser la situation de danger grave et imminent, Madame Martine BOUTIN-MARION, Contrôleur du Travail, après vérification, a délégation pour autoriser la reprise des travaux ou des activités.

Article 2 :

Cette délégation vaut pour toutes les entreprises installées et tous les chantiers ouverts dans le secteur géographique de la section.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police accessible sur le site Internet de la préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

L'Inspecteur du Travail



Florian GIVORD



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Responsable de l' unité territoriale de Paris
le 05 Décembre 2012**

**75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi - UT 75**

UT75 - IT13C - Délégation de signature arrêt
de travaux - MUNIER Delphine.

**DELEGATION DE SIGNATURE
ARRET DE TRAVAUX ET D'ACTIVITE**

L'Inspecteur du Travail de la **section 13 C** de l'Unité Territoriale de Paris,

Vu le Code du Travail et notamment les articles L 4731-1 à L 4731-6
R 4731-1 à R 4731-15
R 4723-6
L 8112-5

Vu la décision du 1^{er} novembre 2009 affectant **Mademoiselle Delphine MUNIER**, Contrôleur du Travail, à la section 13 C d'Inspection du Travail de l'Unité Territoriale de Paris,

D E C I D E

Article 1^{er} :

Délégation est donnée à Mademoiselle Delphine MUNIER, Contrôleur du Travail, aux fins de prendre toutes mesures et notamment l'arrêt temporaire des travaux ou des activités, propres à soustraire immédiatement de cette situation le ou les salariés qu'elle aura constaté(s) être exposé(s) à un risque grave et imminent de chute de hauteur ou d'ensevelissement ou à un risque consécutif à l'absence de dispositif de protection lors d'opération de retrait ou de confinement d'amiante ou à un risque d'exposition à un dépassement d'une valeur limite de concentration d'une substance chimique CMR. Lorsque toutes les mesures ont été prises pour faire cesser la situation de danger grave et imminent, Mademoiselle Delphine MUNIER, Contrôleur du Travail, après vérification, a délégation pour autoriser la reprise des travaux ou des activités.

Article 2 :

Cette délégation vaut pour toutes les entreprises installées et tous les chantiers ouverts dans le secteur géographique de la section.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police accessible sur le site Internet de la préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

L'Inspecteur du Travail



Florian GIVORD



PREFECTURE PARIS

Autre

**signé par Directeur, chargé de la direction spécialisée des finances publiques pour l' Assistance
publique - Hôpitaux de Paris
le 10 Décembre 2012**

Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

DELEGATION DE POUVOIRS N °11-2012
du 10 décembre 2012



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES
POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS
3 avenue Victoria
75004 PARIS

**DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES
POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS**

DELEGATION DE POUVOIRS N°11 - 2012 du 10 décembre 2012

L' Administrateur Général des Finances Publiques

Décide

Article 1

Article 1 - A - Délégations générales

1) Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent et notamment les déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception des rejets de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 200.000 euros :

Mme Sylvie FROMONTEIL	Administratrice des Finances Publiques Fondé de pouvoir	Direction
M. Eric NEXON	Administrateur des Finances Publiques adjoint Chargé de mission spéciale, Chef du Département comptabilité, du Pôle "dépense", de la Mission Maîtrise des Risques et de la Mission PGI	Direction

2) Reçoivent les mêmes pouvoirs généraux, notamment celui de signer les actes relatifs aux déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 25.000 euros et du rejet de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 150.000 euros, à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de la part de Mme FROMONTEIL et de M.NEXON, sans toutefois que le non empêchement soit opposable aux tiers :

Mme Cécile VANDAMME	Administratrice des Finances Publiques adjointe Chef du service facturier	Service Facturier
Mme Laurence GODEFROY	Inspectrice principale des Finances Publiques, Auditrice	Audit
Mme Jeannine BON	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques de classe normale	Fondé de pouvoir - Assistant
Mme Nicole MARTINEZ	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques de classe normale Responsable du Pôle	Pôle Dépense
M. Olivier LACZNY	Inspecteur Divisionnaire des finances publiques de classe normale Responsable du Pôle	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers
Mme Corinne PASCAL	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques de classe normale Responsable du Pôle	Pôle Ressources Humaines et Moyens
M. Raphaël SARRAZIN	Inspecteur Divisionnaire des finances publiques de classe normale Adjoint au chef du Département	Département Comptabilité
Mme Eliane WOLF	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques de classe normale Responsable du Pôle	Pôle Recouvrement sur Particuliers

Article 1 – A bis - Délégation particulière

Reçoit le pouvoir de signer tous les actes intéressant les affaires du Pôle Dépense, à l'exception du rejet de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 150.000 euros, à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de la part de Mme MARTINEZ, sans toutefois que le non-empêchement soit opposable aux tiers :

M. Philippe JASPIERRE	Inspecteur Divisionnaire des finances publiques de classe normale Chargé de mission	Pôle Dépense
-----------------------	---	--------------

Article 1 - A ter – Délégations spéciales

1) En l'absence de Laurence GODEFROY, reçoit le pouvoir de signer toutes les opérations relatives aux activités du pôle d'audit :

Mme Claire BASLE	Inspectrice des finances publiques	Pôle Audit
------------------	------------------------------------	------------

2) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de pôle, reçoit le pouvoir de signer toutes les opérations d'usage courant dans les limites de son service :

Mme Marion GRATIUS	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Ressources Humaines
--------------------	---	--

3) Reçoit délégation pour signer les bons de commande d'un montant maximum de 15.000 euros à destination des entreprises et pour certifier le service fait correspondant :

Mme Corinne PASCAL	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques de classe normale Responsable du Pôle	Pôle Ressources Humaines et Moyens
--------------------	---	------------------------------------

3bis) Reçoit délégation pour signer les bordereaux d'envois, les demandes de devis, tous les bons de commande à destination des entreprises et pour certifier le service fait correspondant :

Mme Jocelyne LAIN	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Moyens
-------------------	---	---

4) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs, et notamment les ordres de paiement (y compris ceux payables dans divers départements et par les payeurs auprès des ambassades de France et à l'étranger, ou par l'administrateur général des finances publiques pour l'étranger) :

Mme Anne Sophie LECOMTE	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Comptabilité hospitalière
Mme Eloïse LOUVET	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Remboursement des excédents

5) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs, et notamment les ordres de paiement et les actes relatifs aux déclarations de créances au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 8.000 euros :

Mme Anne MERVAUX	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Médiation
Mme Béatrice LARGILLIERE	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Centres de long séjour

M. Briand NGUYEN	Inspecteur des finances publiques	Direction / Expertise juridique
Mme Leila DRIS	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / "Recettes Diverses"
M. David COIGNOUX	Inspecteur des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / Tiers Payeurs
M. Renaud KOINTZ	Inspecteur des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / Collectivités Etranger
M. François CANO	Inspecteur des finances publiques Chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Demandes de Renseignements – Contentieux

6) Reçoivent délégation pour signer, seuls ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs services respectifs, et notamment les ordres de paiement :

M. Stéphane MELQUIOND	Inspecteur des finances publiques	Mission Maîtrise des Risques / Contrôle de gestion
Mme Célia GUIOT	Inspectrice des finances publiques	Mission Maîtrise des Risques
Mme Christelle LORGNIER-HUMEZ	Inspectrice des finances publiques	Mission de maîtrise des Risques
Mme Sabrina SEUBILLE COINTE	Inspectrice des finances publiques	Formation – Communication - Conduite du changement
Mme Karyne MOREAU	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Régies
Mme Elodie JANNOTY	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur par interim	Pôle Dépense / Dépenses Règlement
Mme Laure GIRARDIN	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Encaissement Virements
Mme Sylvie TSIANG	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Comptabilité Etat

Mme Jocelyne LAIN	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Moyens
Mme Catherine BARRE	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Département Comptabilité / Encaissement Chèques

7) Sous réserve des dispositions de l'article 2, reçoit délégation pour signer seul ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même, tous les documents d'usage courant dans la limite de son service à l'exclusion des rejets de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 2.000 euros et des rejets de paiement des traitements et salaires, sauf à avoir recueilli préalablement mon accord ou celui d'un de mes mandataires visés à l'article 1-A :

M. Vincent LE DOEUFF	Inspecteur des finances publiques Chef du secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa Personnel
----------------------	--	---------------------------------------

8) Reçoit délégation pour signer seul ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même tous les documents d'usage courant dans la limite de son service, à l'exclusion des rejets de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 20.000 euros :

Mme Elodie JANNOTY	Inspectrice des finances publiques Chef du secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa
--------------------	---	-----------------------------

8 bis) En cas d'absence de Mme Jannoty, reçoit délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de son service, à l'exclusion des rejets de mandats ou demandes de mise en paiement supérieurs à 20.000 euros :

M. Harvey WIERNIK	Inspecteur des finances publiques Chargé de mission	Pôle Dépense / Dépense Visa
-------------------	--	-----------------------------

9) Reçoit délégation pour signer seul ou concurremment avec mes autres mandataires et moi-même tous les documents d'usage courant dans la limite des missions qui lui sont confiées :

M. Samuel PELLISSIER	Inspecteur des finances publiques Chargé de mission	Département Comptabilité
----------------------	--	--------------------------

10) En cas d'absence de M. Eric NEXON, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage dans la limite de leurs missions respectives :

M. Blondel NGUE	Inspecteur Divisionnaire des finances publiques de classe normale chargé de mission spéciale	Mission PGI
Mme Jeannine BON	Inspectrice Divisionnaire des finances publiques chargée de mission spéciale	Mission PGI
Mme Sandra LOYENET	Inspectrice des finances publiques chargée de mission spéciale	Mission PGI
Mme Catherine FIAND-DELHOUME	Inspectrice des finances publiques Chargée de mission spéciale	Mission PGI
Mme Géraldine SUSINI	Inspectrice des finances publiques Chargée de mission spéciale	Mission PGI
M. William RAPILLARD	Inspecteur des finances publiques Chargé de mission spéciale	Mission PGI
M. Vincent LEDROIT	Inspecteur des finances publiques Chargé de mission spéciale	Mission PGI
M. Robert THIRIET	Contrôleur des finances publiques Chargé de mission	Mission PGI

11) Les huissiers des Finances Publiques dont les noms suivent, hors leur fonction de poursuite, reçoivent délégation pour accorder des délais de paiement relatifs à des dettes inférieures à 1.500 euros, dans le cadre des procédures qu'ils conduisent :

Mme Alice LAFAYE	Huissière des Finances Publiques	Huissiers
Mme Aurore REIGNIER	Huissière des Finances Publiques	Huissiers
Mme Aurélia GIULIANI	Huissière des Finances Publiques	Huissiers
Mme Catherine LINTINGRE	Huissière des Finances Publiques	Huissiers
Mme Peggy ROUQUIER	Huissière des Finances Publiques	Huissiers
M. Daniel VERRIER	Huissier des Finances Publiques	Huissiers
M. Karim BOUCHEBEL	Huissier des Finances Publiques	Huissiers
M. Eric HAMON	Huissier des Finances Publiques	Huissiers

12) En cas d'absence ou d'empêchement de son chef de service, reçoit délégation pour signer les bordereaux d'envoi et les courriers relatifs aux transferts entre comptables, les courriers relatifs aux propositions de placement et aux placements réalisés ainsi que tous les documents d'usage courant dans la limite de son secteur :

M. Vincent RICHARD	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Comptabilité Etat
--------------------	--	------------------------

13) En cas d'absence ou d'empêchement de leurs chefs de services respectifs, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs secteurs respectifs et notamment les déclarations de créance au passif des procédures collectives, à l'exception de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 4.000 euros :

Mme Nicole HAMON	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Médiation
Mme Emmanuelle CAPEAU	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Médiation
M. SATTIANARAYANANE	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef du secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Demandes de Renseignements – Contentieux
M. Jean-Louis BIZIEN	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle de recouvrement sur Particuliers / Centres de long séjour
M. David TOLASSY	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle de recouvrement sur Particuliers / Centres de long séjour
Mme Catherine CHASSAGNARD	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Demandes de Renseignements – Contentieux
Mme Annie MONNIER	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / Recettes Diverses
M. Eric MONNIER	Contrôleur principal des Finances Publiques	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / Collectivités-Etranger
M. Frédéric TREYT	Contrôleur Principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Recouvrement sur Organismes et Divers / Tiers Payeurs

14) Reçoivent délégation pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement de leurs chefs de services respectifs, tous les documents d'usage courant dans la limite de leurs secteurs respectifs :

M. Thierry MARS	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Ressources Humaines
Mme Françoise MAILLARD	Contrôleur principal des Finances Publiques, Adjointe du chef de secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Ressources Humaines
Mme Christine GRENET	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur en cas d'empêchement de Mme MAILLARD	Pôle Ressources Humaines et Moyens / Ressources Humaines

M. Steve KROMWELL	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa
M. Fabrice NOCQUE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint au chef de secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa
M. Stéphane MADEC	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département Comptabilité / Encaissement Virements
M. Pierre PAYNO	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département Comptabilité / Encaissement Virements
M. Armand BOUTON	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Département Comptabilité/ Encaissement Chèques
M. Dominique DELAHAYE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa Personnel / Cellule Contrôle de la Paie
M. Joachim PLISSON	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur en cas d'empêchement de M. DELAHAYE	Pôle Dépense / Dépense Visa Personnel / Cellule Contrôle de la Paie
Mme Karine GENET	Contrôleur principal des Finances Publiques Adjointe du chef de secteur	Pôle Dépense / Dépense Visa Personnel / Cellule Oppositions sur salaires
M. Christophe PHILIPPE	Contrôleur des Finances Publiques Adjoint du chef de secteur	Pôle Dépense / Dépense Règlement

15) En cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer les demandes de renseignements pour les excédents de versements, les bordereaux d'envoi, internes et externes, les demandes de mandatement à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris :

M. Bruno BRIEUX	Contrôleur Principal des Finances Publiques, Adjoint du chef de secteur	Département Comptabilité / Comptabilité hospitalière
Mme Catherine DEPLUS	Contrôleur principal des Finances Publiques	Département Comptabilité / Remboursement des excédents
M. Fred GALIM	Contrôleur principal des Finances Publiques	Département Comptabilité / Remboursement des excédents

16) En cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de leur secteur:

Mme Marie-Laure BOYER	Contrôleur principal des Finances Publiques, Adjointe du chef de secteur	Département Comptabilité / "Régies"
M. Frédéric BOULEAU	Contrôleur des Finances Publiques, Adjoint du chef de secteur	Département Comptabilité / "Régies"

17) En cas d'empêchement ou d'absence de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi, les demandes de devis, tous les bons de commande à destination des entreprises et pour certifier le service fait correspondant :

M. Julien BOURGUIGNON	Contrôleur des Finances Publiques, Adjoint du chef de secteur	Pôle Ressources Humaines et Moyens
M. Patrick HIERRO	Contrôleur des Finances Publiques	Pôle Ressources Humaines et Moyens

18) En cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer tous les documents d'usage courant dans la limite de son secteur, à l'exception des documents comptables, de tous effets postaux ou bancaires, des ordres de paiement et de l'octroi de délais de paiement relatifs à des dettes supérieures à 2.000 euros :

Mme Viviane DORMIOLA	Contrôleur des Finances Publiques	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Médiation
M. Christophe HELQUE	Contrôleur des Finances Publiques	Pôle Recouvrement sur Particuliers / Médiation

19) Reçoivent délégation pour habiliter les personnels de la Direction Spécialisée à l'utilisation des progiciels SAP et HR Access :

Mme Christelle LORGNIER-HUMEZ	Inspectrice des finances publiques	Mission de maîtrise des Risques
Mme Célia GUIOT	Inspectrice des finances publiques	Mission de maîtrise des Risques
M. Stéphane MELQUIOND	Inspecteur des finances publiques	Mission de maîtrise des Risques / Contrôle de gestion

20) En cas d'empêchement ou d'absence de leur chef de service, reçoivent délégation pour signer les déclarations de recettes effectuées à la caisse :

M. Laurent BURSZTYN	Agent d'administration des finances publiques	Comptabilité Etat Caissier
---------------------	---	----------------------------

M. Vincent RICHARD	Contrôleur des finances publiques	Comptabilité Etat Caissier remplaçant
Mme Alexandra GERNEZ	Agent d'administration des finances publiques	Comptabilité Etat Caissier remplaçant
M. Jean-Christophe GAIQUI	Contrôleur des finances publiques	Comptabilité Etat Caissier remplaçant
Mme Martine BUISSON	Contrôleur des finances publiques	Tiers Payeurs Caissier remplaçant
M. Charles PIEROTTI	Agent d'administration des finances publiques	Ressources Humaines Caissier remplaçant
M. Antony ROUGEAUX	Contrôleur des finances publiques	Comptabilité Etat Caissier remplaçant

Article 2

Les pouvoirs délégués dans le cadre de l'utilisation des logiciels de gestion relèvent de décisions distinctes de la présente, prises au titre des dispositifs d'habilitation relatifs aux différents systèmes automatisés de gestion.

Article 3

La mention « en cas d'absence ou d'empêchement » figurant dans différents articles de la présente délégation est une mesure strictement interne, non opposable aux tiers.

Article 4

La présente délégation prend effet au 10 décembre 2012 et annule toutes celles qui ont été précédemment consenties.



Christian THALAMY